

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il me faudra, avec l'aide, peut-être de mon honorable collègue, m'enquérir au sujet de cette allégation et voir ce qu'il en est.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, si je le demande, c'est surtout parce que, lorsqu'on a posé la question à M. Benson, il a répondu: «C'est possible, je n'en suis pas sûr». Aussi voudrais-je demander au premier ministre si le présent gouvernement a arrêté des principes directeurs applicables aux nominations de ce genre?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les principes directeurs ordinaires applicables aux conflits d'intérêt qui surgissent dans des cas semblables, s'appliquent ici, mais il me faudrait me renseigner davantage sur ce cas particulier et alors je saurais s'il existe des principes directeurs qui s'y appliquent.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

L'EMBAUCHAGE DE PERSONNEL COMPÉTENT EN VUE DE
DIMINUER LE NOMBRE D'ACCIDENTS

[Français]

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Étant donné le nombre inquiétant d'accidents ferroviaires survenus depuis quelque temps, et spécialement ces derniers mois, le ministre songe-t-il à obliger la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada à se pourvoir de personnel compétent et suffisant pour la surveillance adéquate de la voie et l'entretien également adéquat des trains?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, depuis déjà assez longtemps, la Commission canadienne des transports a entrepris, conjointement avec un organisme américain correspondant, une enquête sur les causes d'accidents ferroviaires qui augmentent à un rythme considérable parce que les trains sont plus longs. Les trains qui, autrefois, étaient composés de 40 ou 50 wagons en comptent aujourd'hui de 100 à 120, et les locomotives sont plus pesantes; il est certain que cela donne lieu à des accidents plus fréquents. À mon avis, la première chose à faire, c'est d'effectuer une enquête complète et approfondie sur l'incidence de la technologie moderne en ce qui a trait aux accidents ferroviaires.

* * *

LES POSTES

LES RETARDS DANS LA LIVRAISON DU COURRIER DE
PREMIÈRE CLASSE

[Traduction]

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Peut-il nous expliquer le retard persistant qu'accuse la livraison du courrier de première classe dans toutes les parties du Canada?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question de l'honorable député. Je l'ai invité à me donner des cas précis, ce qu'il n'a pas encore fait.

[M. Stanfield.]

[Traduction]

M. l'Orateur: À l'ordre. Je vais donner la parole au député de Fraser Valley-Ouest qui désire poser une question supplémentaire et ensuite au député de Brandon-Souris pour la dernière question avant de passer à l'ordre du jour.

LES TRAITEMENTS DES POSTIERS RURAUX
CONTRACTUELS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MAJORATION

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question également au ministre des Postes. Étant donné que l'inflation a réduit considérablement les revenus des postiers ruraux contractuels non syndiqués, au point qu'en réalité les postiers subventionnent à l'heure actuelle les services des postes, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures il compte prendre pour améliorer les revenus de cette catégorie de travailleurs?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Les hauts fonctionnaires du ministère étudient présentement cette question, monsieur l'Orateur, et j'espère pouvoir annoncer prochainement à l'honorable député et à la Chambre des décisions qui sauront sûrement les satisfaire.

[Traduction]

M. l'Orateur: La parole est au député de Brandon-Souris. À l'ordre. Je m'excuse auprès du député pour ne m'être pas rendu compte que le député de Fraser Valley-Ouest voulait poser une question supplémentaire. Je vais lui donner la parole et ensuite nous aborderons la question supplémentaire du député concernant l'affaire précédente.

M. Rose: Je n'ai pas répondu immédiatement monsieur l'Orateur, car j'attendais la traduction. Étant donné que le ministre a demandé à un certain nombre de députés leurs suggestions en ce qui concerne l'amélioration de la distribution du courrier à la campagne, et étant donné que la loi actuelle ne permet au ministre de modifier que les contrats inférieurs à \$10,000 par an, envisage-t-il de présenter un bill pour remédier à cette limitation et, dans l'affirmative, quand la Chambre peut-elle espérer étudier ce bill?

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir présenter une mesure législative en ce sens le plus tôt possible, mais je pense qu'il sera possible, entre-temps, de prendre des décisions administratives qui auront pour effet de corriger cette situation dont parle l'honorable député.

DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DE LA DISTRIBUTION SIX
JOURS PAR SEMAINE

[Traduction]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire faisant suite à la question posée par le député de Red Deer. Vu la réflexion que le premier ministre a faite récemment au sujet de la lenteur de la distribution postale au Canada, quand le ministre des Postes va-t-il annoncer le rétablissement de la distribution 6 jours par semaine, en tant que solution partielle du problème?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je pensais que l'honorable député avait, comme moi, apprécié le bon humour du premier ministre, et qu'il n'avait pas pris cette déclaration dans son sens péjoratif.